

**MODELE FACULTATIF DE FORMULAIRE POUR SOLLICITER LA REPRESENTATION DIRECTE POUR LES  
DECLARATIONS EN DOUANE**

Je, soussigné(e), (nom, prénom) (adresse), suffisamment  
habilité(e) afin d'agir pour (nom et nom de la  
société) (adresse) (1), déclare par la présente que cette société précitée se  
fait représenter, sans condition, pour ce qui concerne l'introduction des déclarations en douane visées ci-après auprès  
de l'Administration générale des douanes et accises par la personne citée ci-après :

BTW nummer

ET.nummer

Eorinummer

**Customs Support Belgium Luxemburgstraat 2 Bus 9 2321 Meer – Hoogstraten Belgie** (nom et nom de la société)

Modalités pour la déclaration avec recours à la représentation directe.

La déclaration en douane sera introduite à mon nom et pour mon compte.

1) La représentation concerne les déclarations de placement sous les régimes suivants :

*A l'importation :*

- la mise en libre pratique, en l'occurrence le compte courant FRCT/compte de crédit (2) n°  
enregistré au Bureau unique des douanes et accises à mon nom peut être imputé ainsi que la garantie  
n° (3) déposée à ce bureau à mon nom en relation avec le report de paiement pour les montants  
relatifs aux déclarations acceptées dans ce cadre;
- un autre régime douanier (4) , si dans le cadre du régime douanier, une garantie doit être  
déposée, le montant y afférent peut être déduit de la garantie n° déposée au Bureau unique des  
douanes et accises en relation avec la déclaration dudit régime douanier.

*A l'exportation :*

- l'exportation de marchandises communautaires;
- la réexportation en apurement d'autres régimes douaniers (5).

2) Le représentant direct n'est pas à même de fournir des facilités de paiement.

Pour toutes les opérations au Bureau unique des douanes et accises, conformément au point 1) ci-dessus, le compte  
ou la garantie du soussigné auprès du Bureau unique des douanes et accises, selon les cas, sera utilisé.

3) La procuration est unique/pour une période donnée (6) (mentionner la date de fin).

(Lieu et date) d.d.  
(Signature, nom et fonction, timbre de la société)

(1) A remplir seulement lorsqu'une personne est représentée.

(2) Supprimer la mention inutile.

(3) A remplir uniquement en cas de report de paiement.

(4) Mentionner les régimes douaniers (entrepôt douanier, perfectionnement actif, transformation sous douane,  
admission temporaire, destinations particulières, etc.) ou mentionner «tous». Mentionner «Aucun» si la procuration  
ne vaut que pour la mise en libre pratique.

(5) Mentionner les régimes douaniers (entrepôt douanier, perfectionnement actif, transformation sous douane,  
admission temporaire, destinations particulières, etc.) ou mentionner «tous». Supprimer si seulement exportation de  
marchandises communautaires.

(6) Supprimer la mention inutile.